Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS **2016.04.08**	**ANNEE 2016** Objet : **COMMERCE – AVENANT DEVIS MAITRISE D'OEUVRE**

Le quatorze avril deux mille seize

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.

Présents : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, DE CLAVIERE Eric, Philippe MABRU, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Gérard SZYNDRALEWIEZ, Nathalie VERNUS-PROST *formant la majorité des membres en exercice*

Excusés *:* MM. Mélusine BALLIF donne procuration à Sandrine BOUDIGUES, Thierry CHABANON donne procuration à Jean-Pierre CHAMPION, Marie-Pierre GINTRAND donne procuration à Michel AUBRUN, Jocelyne ROLLET donne procuration à Elisabeth PASSOT, Lionel GENTIT,

Secrétaire de séance élu : Franck CALAS

Date convocation : 7 avril 2016
Membres en exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14

***

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le montant de la mission de maîtrise d'œuvre confiée à la Sarl DUGEAI-PEYRAUD concernant la réhabilitation et la mise aux normes d'accessibilité du café restaurant dépôt de pain et journaux « Le Cheval Blanc » a été modifié suite à la réévaluation de la base des travaux.

Mr le Maire présente le nouveau devis qui s'élève à 18 958.56 € HT soit 22 750.27 € TTC et demande aux membres présents de le valider.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- ACCEPTE le nouveau devis de la Sarl DUGEAI-PEYRAUD pour un montant de 18 958.56 € HT soit 22 750.27 € TTC

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION